

DELIBERE

Article 1 Décide d'attribuer au parvis du collège Edouard Vaillant, tel qu'il figure au plan ci-joint, le nom de place Zaha Hadid.

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982
Acte reçu par le représentant de l'état

le 4/10/2022

Affiché le 10/10/2022

Exécutoire le 10/10/2022

Le Maire
Patrice LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Leclerc", written over a horizontal line.

Signé électroniquement le
Le 6 octobre 2022